

Quotients Familiaux	RESTAURATION SCOLAIRE & VEILLEE ORGANISEE PAR LES ACCUEILS DE LOISIRS	RESTAURATION SCOLAIRE & VEILLEE ORGANISEE PAR LES ACCUEILS DE LOISIRS PAI (enfants avec panier repas)
QF inférieur à 289,99	1,50 €	1,00 €
290<QF<409,99	2,40 €	1,35 €
410<QF<529,99	3,15 €	1,80 €
530<QF< 649,99	3,80 €	2,15 €
650<QF<769,99	4,20 €	2,45 €
770<QF<899,99	4,70 €	2,70 €
900<QF<1029,99	4,95 €	2,90 €
1030<QF<1159,99	5,15 €	3,05 €
1160<QF<1289,99	5,35 €	3,25 €
1290 <QF <1450	5,45 €	3,35 €
QF>1450	5,75 €	3,45 €
Tarif Hors commune	6,35 €	3,65 €
Tarif adultes, enseignants, personnel communal, bénévole du Morangibus,	5,75 €	Par ailleurs, la restauration communale est accessible aux stagiaires collégiens du niveau de 3ème et lycéen de 2nde au tarif suivant 2,5 € si le repas est pris en charge par le stagiaire et 7,5 € si le repas est prise en charge par le Département (niveau collège) ou la Région (niveau lycée)